

Procès-verbal de l'assemblée générale de la CAFM

Le mercredi 30 novembre 2016

Au restaurant de La Balance aux Breuleux

Ordre du jour adopté :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 2 décembre 2015
4. Rapport du président
5. Rapport de la présidente des paysannes des Franches-Montagnes
6. Comptes 2015
7. Démission et élection au comité
8. Programme d'activité 2017
9. Divers
 - Bilan lutte campagnols
 - Information CJA, ECR, FRI

Membres et invités présents : Selon liste des présences disponible à la Cja

Membres et invités excusés : Jean-Claude Villat, Quentin Guérdat, Stéphane Häusler, Marie-Christine Chapatte, Aline Erard.

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM

Gilles Monnat ouvre la séance à 20h15 et salue les membres présents. Il remercie également les invités Jean-Paul Lachat (ECR), Philippe Jeannerat et Michel Darbellay (CJA), Julien Berberat (FRI), Marie-Antoinette Froidevaux (paysanne des FM) ainsi que les membres de la presse (Franc-montagnard, QJ, RFJ).

Une minute de silence est observée pour les agriculteurs en difficulté, d'ici et d'ailleurs décédés lors de l'année 2016.

2. Désignation des scrutateurs

Irmin Rais et Joël Cattin sont nommés scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 02 décembre 2015

Le PV, disponible sur le site de la CJA, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

Le président présente un cours bilan des activités 2016 de la CAFM :

- 6 avril : journée de lutte contre les campagnols aux Sairains (à surveiller, il y a des pics par région. Lutte spontanée et locale nécessaire)
- Char du marché concours, message sur les animaux de la ferme.
- Participation à la Foire du Jura qui est une excellente façon de promouvoir l'agriculture

Il profite de demander à l'assemblée ce qu'elle attend de la CAFM. Qu'est-ce que le comité peut apporter aux agriculteurs ? Les membres semblent satisfaits de la situation actuelle puisque personne ne s'exprime.

5. Rapport de la présidente des paysannes des Franches-Montagnes

Marie-Antoinette Froidevaux prend la parole en tant que présidente des paysannes dont elle transmet les salutations.

Plusieurs nouvelles jeunes recrues se sont jointes à l'association cette année.

La collaboration avec Arc expo et le Marché concours bovin où les paysannes tiennent la cantine est exigeante, mais positive. Les jeunes éleveurs ont aussi demandé à collaborer pour cette année.

Les paysannes sont attendues chaque année par les enfants de la journée du lait. Le travail accompli dans les homes de la région est aussi gratifiant.

Simone Clémence reste la personne de contact pour la préparation d'apéro. Le groupe est de plus en plus sollicité pour ce genre d'activités.

Marché de Noël 2016 : 10 et 11 décembre. C'est toujours un succès et 2015 fut une année record.

En résumé, 2015 fut une année fructueuse et couronnée de succès.

La présidente souhaite plein succès aux agriculteurs de la région pour l'année à venir.

La présidente invite encore l'assemblée à se rendre au marché de Noël à la halle cantine les 10 et 11 décembre.

6. Comptes 2015

Laetitia Villat présente les comptes 2015. Augmentation de fortune de 2438.70 francs. Au 31 décembre 2015, les comptes font états d'une fortune de 26'055.90 francs.

Gilles Monnat lit le rapport des vérificateurs (Aline Erard et Pierre-Yves Boillat). Les comptes sont reconnus exacts. Les vérificateurs demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la caissière. La caissière est remerciée pour son travail.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

7. Démission et élection au comité

Blaise Wermeille démissionne après 11 ans de présence au comité. Julien Boillat est proposé pour le remplacer. Ils sont tous deux applaudis.

Marie-Christine Chapatte démissionne du comité après de nombreuses années de service. Elle représentait les femmes paysannes au comité. Sa successeuse sera nommée par les paysannes.

8. Programme d'activité 2017

Gilles Monnat fait part des activités prévues en 2017 :

La CAFM est toujours prête à organiser des événements au pied-levé.

- Confection d'un char au Marché-Concours avec un thème piquant ou promoteur
- Prolongation de la collaboration avec les paysannes
- Lutte campagnols, suivi et action
- Foire du jura et Concours Suisse des Produits du Terroir avec présence CAFM au stand

- Participation aux activités de la CJA
- Eventuelle promotion de la Tête de Moine

9. Divers

Bilan lutte contre les campagnols. YDV présente le bilan du projet de lutte COLLECTIVE contre les campagnols. 3 groupes sont actuellement en action. 1 groupe est en attente. Des relevés des pullulations ont été faits régulièrement. Les secteurs touchés sont avertis. De nombreux nichoirs ont été posés. D'autres moyens de lutte ont aussi montré leurs effets. Il y a déjà des effets positifs de la lutte qui sont remarquables.

Les personnes présentes semblent satisfaites du projet. Aucune question n'a été posée, aucun commentaire n'a été fait.

Informations de la FRI :

Les salutations de la FRI sont apportées par Julien Berberat.

Il présente les activités de la FRI

- Projet Interreg Lait'ficient en cours de réalisation. Flyers disponibles. On cherche des exploitations pour participer.
- Projet Herb'ficient. Tests de mélanges d'herbages. Résultats à consulter sur le site de la FRI
- 20% de bio pour 2020. En bonne voie. Il ne faut pas scinder bio et non-bio au niveau des techniques.
- Récapitulatifs situations de sécheresse à envoyer à l'ECR
- Effectifs élèves stables
- Marguerite en cours de réalisation avec 4 investisseurs (2 JU et 2 JUB)
- Les cours et formations continues sont disponibles sur le site de la FRI
- Il excuse le directeur qui participe à une autre séance.

Informations de la CJA

Philippe Jeannerat apporte les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture.

Politique agricole fédérale

- Budget 2016 corrigé grâce à la mobilisation des agriculteurs
- Pas de modifications légales pour 2018-21, mais à venir pour 2022. Essentiellement des mesures d'économies 2018-21 contre lesquelles la profession se bat.
- Budget 2017, crédit-cadre 2018-21 et programme de stabilisation actuellement en débat aux chambres fédérales
- Signaux pour le moment favorables pour ces trois dossiers (maintien enveloppe paiements directs et promotion de la qualité des ventes, bémol concernant les crédits d'investissement et améliorations structurelles).

Agriculture victime d'attaques régulières et ciblées ces derniers mois.

- Défense professionnelle anticipe et rétablit la vérité
- Argumentation liant diminution des dépenses à celles du nombre d'exploitation inacceptable (Evolution structurelle, surfaces plus grandes. Paiements directs rétribuent des prestations liées à la surface et non à l'unité de production).

- Campagne Pro Natura scandaleuse. L'agriculture a fait des efforts, même s'il reste du travail. Le Plan Phyto de la Confédération pose de nouveaux jalons.
- Attaques contre des porcheries vaudoises. L'agriculture doit être irréprochable dans le respect des normes.
- Ces attaques arrivent au mauvais moment, alors que l'initiative pour la sécurité alimentaire est en passe d'être votée.

Politique cantonale

- Nouveau ministre en charge de l'agriculture
- Excellente connaissance des dossiers
- Contraintes budgétaires, même après OPTIMA
- Recherche de mesures équilibrées
- Collaboration avec les députés agricoles

Prix du lait, PSL, Mooh

- Cja très active, voit positivement le regroupement des producteurs
- Très critique concernant les conditions d'achat, les suppléments de quantités et l'absence de gestion des quantités
- Amélioration des prix internationaux, mais qui reste bas en Suisse
- Continue à faire réagir !
- PSL est trop orienté Industrie et pas assez Producteurs. Il faut que les cotisations soient non-obligatoires.

CJA

- Aménagement du territoire : nouvel aménagement des zones à bâtir, retour de surfaces à l'agriculture (100ha), densification.
- LGEaux : Nouvelle loi cantonale sur les Espaces Cours d'Eau, révisions des tarifs d'approvisionnement, eau abreuée au bétail exemptée de taxe
- Fusion réseaux écologiques : rationalisation
- Marchés de bétail : Très bonne affluence, surenchères, soutien du canton, formation et transparence des prix, encouragement à participer, rôle social
- Terentraide : Depuis 1^{er} janvier 2016, 24 abonnés, 11 dépannages, exploitations laitières, deux dépanneurs réguliers.
- Nouveau site internet : Plus convivial et meilleure interaction avec l'actualité
- La Cja apprécie la collaboration avec la CAFM
- Problème d'accès des fermes à l'eau. Les agriculteurs sont invités à s'annoncer pour trouver des solutions collectives.
- Fond de formation pour les métiers du cheval. Taxe de 250.- plus 10.- par cheval.

Bilan animateur. 4 comités durant l'année, bien suivis, soutien administratif apprécié, succès du Char perdure, nombreux débats entamés au comité. Bonnes interactions et discussions. Les membres qui ne font pas partie du comité sont invités à transmettre leurs questions.

L'animateur demande une deuxième fois (après le président) ce qu'attendent les membres de la CAFM. L'assemblée semble satisfaite de la situation actuelle puisque personne ne s'exprime à ce sujet.

Nous allons continuer à collaborer en ce sens et à nous engager pour l'agriculture des Franches-Montagnes.

Vincent Wermeille pose une question sur la fusion MIBA avec Nordostmilch AG. Achat de la fromagerie du Noirmont. Si la MIBA fait des investissements, et qu'il n'y a plus de comité. Qui prend les décisions ? MOOH, le directeur tout seul, sans représentants de la base. Quelle base de producteur sera consultée lors de décisions importantes. Michel Darbellay répond que le comité existe encore. Les membres sont toujours les mêmes. Philippe Jeannerat ajoute que MOOH est une société de distribution. MIBA n'a pas été dissous et entend garder ses immeubles et investir dans des projets en lien avec le lait. Vincent Wermeille remercie pour les informations. Il en profite pour dire ce qu'il attend de la CAFM : La Chambre est chargée de mettre en contact les membres avec les organisations de producteurs etc.

Informations de l'ECR.

Jean-Paul Lachat (JPL) transmet les salutations du Service de l'économie rurale. Ces séances sont constructives et permettent de discuter des questions des agriculteurs.

Situation Confédération Helvétique

- La situation actuelle de l'agriculture suisse est plutôt alarmante (baisse paiements directs, ouverture des marchés etc.)
- Il félicite les agriculteurs pour leur adaptation rapide aux contraintes de la PA. Parfois trop rapide pour la PA. (Exemple Réseaux : 80% d'exploitations inscrites). Les budgets sont vite saturés à cause de cette adaptation rapide (diminution contributions réseau et qualité !). C'est une surprise que la contribution de transition ne réduise pas. La situation différente dans les autres cantons explique cela.
- Il y a différentes manières de voir en fonction de la position (lobbies : seulement 4 entreprises transforment tout le lait d'industrie !). Les décisions se font trop souvent au désavantage des producteurs qui ont du mal à s'entendre. PSL devrait beaucoup plus travailler à la FEDERATION des producteurs.
- JPL a l'impression que le monde agricole n'a jamais été autant désuni. Ce qui profite aux adversaires. Attaques virulentes des milieux économiques. Changements pour 2021. Volonté d'ouverture des marchés, diminution de protection de frontière (viande et céréales en pâtiraient). Le débat s'annonce virulent.
- Le canton est considéré comme trop revendicateur, mais il ne faut pas se laisser museler. Il faut trouver des partenaires.
- A l'avenir, les biens agricoles risquent de plus en plus d'être importés et les services et machines seront exportés. L'agriculture n'est qu'une monnaie d'échange.
- Les paiements directs seront réattribués. (contributions à l'innovation etc.) en discussion.

Situation cantonale.

- La ligne de conduite n'est pas remise en question par le nouveau gouvernement.
- Un volet agriculture au programme de législature : Favoriser la collaboration avec les autres milieux économiques. Cela permettra de défendre les budgets.
- Les instruments pour améliorer l'accès à l'eau existent : soit de manière individuelle (projet/étude à soumettre à l'ECR), soit dans une démarche communale qui peut aussi être soutenue (financement plus important). Les personnes concernées doivent anticiper.
- Aides aux exploitations paysannes. Le fond contient pas mal de liquidités. Il permet d'apporter des liquidités à l'entreprise. Cette possibilité oblige au remboursement. Néanmoins, si trop d'argent s'accumule, il faudra le rendre au canton. Il faut mobiliser ces

fonds. Avec les crédits d'investissement, 10 millions ont été accordés. AEP pas possible de mobiliser pour les reconversions bio.

- AOP des vins du Jura. Utilisable dès l'an prochain par les producteurs qui en ont fait la demande.
- Marchés publics. 18 mois avec bonnes enchères. Les contributions incitent les agriculteurs à venir même en cas de baisse des enchères.
- Fin de subvention à l'exportation des chevaux. Pas de solution pour 2016 donc décision d'attribuer ces subventions encore une année. Une solution est en cours de discussion et les éleveurs seront informés en temps voulu.
- Géo-données. Géo-référence de toutes les parcelles exploitées. Mandat Agridea qui créer une plateforme. Les agriculteurs devront dessiner leurs parcelles sur cette plateforme en 2017. Mise en œuvre bien perçue dans d'autres cantons.
- Règlements communaux sur les pâturages d'estivage. Le service des communes est entrainés d'adapter le règlement pour le mettre à niveau et le standardiser dans les communes.

Sylvain Bourquard s'inquiète de la réduction de la contribution Réseau. JPL répond qu'il s'agit d'une subvention fédérale. Il existe peu de moyen de pression au niveau cantonal. Il faut simplement appliquer l'ordonnance. Il y a possibilité de renoncer au programme si les montants changent. C'est en discussion. Il n'y a pas encore de décision. A voir dans les consultations au printemps (mise en œuvre 2018-19). Michel Darbellay ajoute que tant que la contribution à la transition est disponible, il n'y a pas de raison de baisser ces contributions.

Robert Oppliger. Il a l'impression que les autorités fédérales prennent les agriculteurs pour des mauvais gestionnaires. Dans les décisions de contributions et de programme, les adaptations rapides sont souvent mal estimées.

Léon Maître. Il représente l'agriculture au Comité d'initiative. Il souhaite se retirer du syndicat d'ici l'an prochain. Il a été peu invité. *Il sera convié aux prochains comités.*

L'assemblée est levée à 22h10.

A la suite de l'assemblée, Julien Berberat, Conseiller à la FRI présente :

Pâturages ; bases légales et gestion

Normes, droits, paiements directs, partage des tâches etc. ainsi que d'autres défis de la gestion des pâturages sont traités. La présentation est suivie d'une discussion.

Le président	Le rédacteur du PV
Gilles Monnat	Ignace Berret